

COMMUNIQUE du 20 Septembre 2013 18 h 00

Jacques AURANGE Président de la FDC de l'Ardèche informe les Présidents d'ACCA, responsables de chasses privées et plus largement les chasseurs ardéchois.

Nous avons interpellé Mr Bernard GONZALES Préfet de l'Ardèche par courrier ce 19 septembre 2013, notamment sur :

- L'importance et la nature de la mortalité qui dépassent les missions d'alerte et de surveillance du réseau SAGIR auquel la FDC collabore,
- L'absence de réponse sur l'origine des causes de cette mortalité, malgré les dernières analyses
- Les interrogations légitimes du monde de la chasse
- Le risque d'augmentation des dégâts de gibiers,
- La crise physique, morale et financière du monde de la chasse,
- Les fortes interrogations de l'opinion publique

Une rencontre s'est déroulée ce jour en Préfecture pour partager les derniers éléments de ce dossier de mortalité anormale de sangliers et de ses conséquences qui ont amené Monsieur le Préfet à communiquer (pièce jointe).

Nous avons mis l'accent sur diverses questions qui nous préoccupent :

- Localisation de la zone
- Risques pour les chiens
- Risques pour la venaison

Au regard des éléments qui nous sont adressés par les spécialistes et qui feront l'objet d'un envoi dès la semaine prochaine, force est de constater que personne n'est aujourd'hui en mesure de conclure avec certitude à l'origine de cette mortalité qui fera l'objet d'études complémentaires.

Le temps de la recherche n'est pas propice à apporter des réponses rapides comme chacun d'entre nous le souhaiterait.

Quant à l'arrêté d'interdiction de consommation de la venaison, il reste d'actualité dans le secteur géographique d'environ 30 communes.

La priorité des priorités pour la FDC est de trouver la ou les causes de mortalité afin de restaurer un climat de confiance et retrouver la sérénité entre tous les chasseurs.

Devant ce fait, nous ne pouvons rester sans réagir ni nous enfermer dans une psychose dont personne ne sortira gagnant. Tout le monde a conscience de la gravité de la situation sur le terrain mais aussi de la durée qui sera nécessaire pour amener des réponses d'apaisement.

C'est pour cela que je demande aux chasseurs :

- De continuer à sortir pour être les sentinelles sanitaires de la nature
- De constater sur le terrain d'éventuels éléments qui pourraient nous aider à orienter vers de nouvelles recherches
- Assumer leur rôle de gestionnaire de la faune sauvage et de régulation des populations de sangliers qui leur incombent.

Par le passé vous avez déjà fait preuve de votre sens des responsabilités. Je ne peux concevoir qu'il en soit autrement devant la crise que nous vivons et que nous partageons.